Le Plan Directeur de Développement Intégré, un plan ambitieux mais rationnel...

179 mesures multisectorielles identifiées

Une stratégie commune pour développer les 3 bassins versants

7.95 milliards USD

Sécuriser la production **agricole**

- **64 000 ha**
- **X6**

Garantir l'accès à **l'énergie**

- **+ 1 100 GWh**

100% d'accès à l'eau et aux **services de base**

Désenclavement
Développement des réseaux de communication

6.6 M
de bénéficiaires

Robuste
face aux effets du changement climatique

Protection
des hotspots de la biodiversité

Blue Peace

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

UNCDF Impact Capital for Development

...ciblant les enjeux multisectoriels prioritaires

Une vision - 3 orientations stratégiques - 19 dispositions

Orientation fondamentale 1 : Governer et preserver

D1.1	Développer les connaissances sur les ressources en eau et l'environnement
D1.2	Assurer un suivi de la quantité et qualité de la ressource en eau
D1.3	Renforcer les compétences et les capacités des acteurs de la gestion de l'eau
D1.4	Renforcer le cadre institutionnel pour assurer une gestion intégrée des ressources en eau
D1.5	Renforcer les cadres juridiques et réglementaires pour permettre une valorisation durable des ressources en eau
D1.6	Favoriser la coopération transfrontalière autour de la ressource en eau
D1.7	Appuyer la recherche et la diffusion de la connaissance autour des secteurs valorisant la ressource en eau

Orientation fondamentale 2 : Désenclaver et protéger

D2.1	Développer les services essentiels de manière sûre et durable en sensibilisant aux enjeux environnementaux et d'hygiène
D2.2	Désenclaver et interconnecter les bassins versants
D2.3	Développer l'hydroélectricité et assurer la connectivité des bassins versants
D2.4	Protéger les écosystèmes des impacts liés à l'activité humaine
D2.5	Mettre en valeur les écosystèmes riches

Orientation fondamentale 3 : Développer durablement

D3.1	Développer l'agriculture en limitant les impacts sur l'environnement
D3.2	Développer durablement les filières économiques de l'élevage et de la pêche
D3.3	Améliorer l'accès au marché et développer les chaînes de valeur pour favoriser les opportunités de développement économique
D3.4	Améliorer la résilience de la population et lutter contre la pauvreté durablement
D3.5	Promouvoir une exploitation durable des mines et de l'artisanat
D3.6	Limiter les impacts néfastes sur les ressources naturelles
D3.7	Sensibiliser pour intégrer les populations aux actions en faveur de la gestion durable

"L'espace OMVG, un espace commun de développement durable par une gestion intégrée des ressources en eau et une protection des écosystèmes associés, pour l'amélioration des conditions de vie et la prospérité des populations à l'horizon 2040."